

Paris, le 21 novembre 2024

Communiqué de presse

L'UNPS et la FCPTS poursuivent leurs travaux

La Fédération des CPTS (FCPTS)¹ et l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS)² se sont réunies en septembre pour établir leur programme de travail commun jusqu'en juin 2025.

Elles ont à cœur de soutenir les professionnels de santé libéraux, de favoriser l'exercice pluriprofessionnel coordonné et de renforcer le lien ville-hôpital, pour une meilleure prise en charge des patients. L'UNPS et la FCPTS se sont engagées à travailler de manière partenariale et en lien avec l'ensemble des acteurs de santé.

Le constat commun d'un système de santé qui s'essouffle nous oblige tous, à travailler de manière concertée et transversale.

Les futures négociations autour de l'ACI CPTS qui devraient s'ouvrir en 2025, sont l'occasion de concrétiser cette collaboration. La FCPTS et l'UNPS partagent l'idée, qu'il est fondamental de respecter les missions de chacun, syndicats ou CPTS, pour conforter leur complémentarité. L'UNPS et la FCPTS échangent régulièrement sur des axes d'amélioration de l'accord, pour accompagner au mieux les CPTS dans leurs différentes missions et mesurer plus finement toute leur plus-value.

L'analyse des besoins des CPTS et des professionnels de santé les amène à réfléchir conjointement à des solutions concrètes d'amélioration de l'accès aux soins. Une enquête récente sur le déploiement des SAS sur les territoires³ a ainsi permis d'identifier les freins et leviers potentiels en vue d'une prochaine généralisation.

Dans le cadre de cette collaboration, l'UNPS et la FCPTS ont également l'occasion de partager leurs visions respectives sur la structuration de l'offre ambulatoire et notamment des soins primaires. Des points de suivi réguliers sont ainsi programmés concernant l'expérimentation portée par l'UNPS des équipes de soins coordonnées avec le patient (ESCAP).

¹ La FCPTS représente plus de 400 CPTS en projet ou en fonctionnement

² L'UNPS représente près de 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés (12 professions de santé)

³ Résultats détaillés disponibles [ici](#)



Contacts presse :

- Sébastien GUÉRARD, Président UNPS – 06 03 85 96 28
- David Guillet, Président FCPTS – 06 80 30 51 75
- Mathilde GUEST, Directrice générale UNPS – 01 44 38 80 94
- Mylène ROUZAUD-CORNABAS, Directrice de la FCPTS – 06 18 74 36 32